

Retraite: comme un parfum de déstabilisation à des fins purement politiques...



Dans un communiqué, le gouvernement officialise sa décision de retirer l'examen du texte incriminé, tout en évoquant une tentative de déstabilisation...

Le président de la Polynésie française Edouard Fritch a décidé ce jour de demander à l'Assemblée de la Polynésie française le retrait de l'ordre du jour de la session extraordinaire du texte portant réforme des retraites.

En transmettant ce texte à l'Assemblée de la Polynésie, le président a voulu aller jusqu'au bout du débat démocratique. Il note qu'en commission, lors de l'étude du texte, l'opposition n'a pas contribué à ce débat, ni manifesté de contre-propositions.

La démocratie veut que les élus aient à se prononcer sur le fond du texte. Ils n'en auront pas eu l'occasion puisque l'intersyndicale ne leur en a pas laissé la possibilité.

Visiblement, l'intersyndicale refuse de faire face aux réalités et refuse la réforme de la retraite alors qu'elle est aujourd'hui indispensable.

Les concessions formulées par le président de la Polynésie française, et notamment le maintien de l'âge

de la retraite à 60 ans comme le demandaient les syndicats, n'ont pas suffi à rétablir la sérénité du débat.

Il semble par ailleurs qu'une tentative de déstabilisation ait été orchestrée à des fins purement politiques, comme il en a déjà été le cas par le passé.

Dans ces conditions, et pour que la population et l'économie n'aient pas à subir les conséquences de blocages, le président a donc fait le choix de retirer ce texte de l'ordre du jour. Il appartient aux élus de voir s'il faut reprendre les discussions sur la base du texte qui leur avait été transmis par le gouvernement.

Le président souhaite prendre date du refus de l'intersyndicale dont on aura sans doute à mesurer ultérieurement les conséquences. Le gouvernement aura été jusqu'au bout de sa mission.

Communiqué